



FEDERATION
MALAGASY DE JUDO

OUTLINES

CHAMPIONNATS DE MADAGASCAR 2025

15 et 16 Avril 2025

CATEGORIES MINIMES – CADETS – JUNIORS ET SENIORS



FEDERATION
MALAGASY DE JUDO

1- PROGRAMME OFFICIEL

DATES	HORAIRES	ACTIVITES	LIEU
Lundi 14 Avril	14 00 – 16 00	Contrôle liste délégation (obligatoire)	Palais des Sports
	14 00 – 17 00	Séminaire des arbitres	
	16 00 -17 00	Pesée non officielle (MINIMES et SENIORS)	
	17 00 – 18 00	Pesée officielle (MINIMES et SENIORS)	
	18 00	Tirage au Sort	
Mardi 15 Avril	08 00 – 08 45	Pesée aléatoire	Palais des Sports
	09 00	Eliminatoires (MINIMES et SENIORS)	
	14 00	Bloc final	
	16 00-17 00	Pesée non officielle (CADETS et JUNIORS)	
	17 00 – 18 00	Pesée officielle (CADETS et JUNIORS)	
Mercredi 16 Avril	08 00 – 08 45	Pesée aléatoire	Palais des Sports
	09 00	Eliminatoires (CADETS JUNIORS)	
	15 00	Bloc Final	

N.B : Programme susceptible de modification selon le nombre total d'engagés et les circonstances de la compétition.

2- PRINCIPES FONDAMENTAUX ET ARBITRAGE

- Tout comportement d'un Judoka, coach, dirigeant ou Officiel contraire à l'esprit du Judo sera sanctionné conformément aux règlements de la Fédération Malagasy de Judo.
- Les compétitions seront régies par les règlements d'arbitrage de la Fédération Internationale de Judo.

3- CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre présenté par un club régulièrement affilié à la Fédération Malagasy de Judo.
- Etre titulaire d'une licence validée pour la saison sportive 2025.
- S'acquitter du droit d'engagement de vingt mille ariary (20.000 Ar) par combattant, valable uniquement pour les judokas issus des clubs de la ligue Analamanga.
- Etre assuré pour la saison sportive 2025. En aucun cas les organisateurs ne sauront être tenus responsables des accidents survenus au cours des déplacements, avant ou après, ainsi que durant les compétitions. (Présentation de l'attestation d'assurance à l'engagement définitif)
- Les fiches d'engagement doivent être visées par la ligue d'appartenance.

4- RAPPEL DES RÉGLES DE SÉCURITÉ

- Chaque club a l'obligation d'assurer les combattants engagés à toutes les compétitions organisées par la FMJ (une copie scannée de l'attestation d'assurance est désormais exigée à chaque engagement définitif)
- Chaque club doit avoir sa propre trousse de premier secours durant les jours de compétitions (glace, bande adhésive d'immobilisation, kit de nettoyage plaie, anti inflammatoire). Bien évidemment la FMJ prévoit toujours l'assistance d'un médecin et kiné durant les jours de compétitions
- Le shime-waza est autorisé pour les minimes
- Les coachs de chaque club sont sollicités à former leurs athlètes au règlement d'arbitrage et surtout pour les techniques dangereuses ou actes contraires à l'esprit judo.

5- CATÉGORIES D'ÂGE ET POIDS

Rappel du règlement FIJ sur les catégories d'âges :

- Cadets – garçons et filles de moins de 18 ans, âges de 15, 16 et 17 ans (année civile).
- Juniors – hommes et femmes de moins de 21 ans, de 15 à 20 ans (année civile).
- Seniors – hommes et femmes, il y a seulement une limite d'âge de 15 ans minimum (année civile).

A- SURCLASSEMENT

- Le surclassement de catégorie d'âge ou de poids est strictement interdit pour les minimes, pour des raisons de sécurité.
- Le surclassement de catégorie d'âge est autorisé pour les 15 ans et plus, toutefois un combattant est uniquement autorisé à combattre que dans deux catégories d'âge maximum (Cadet et junior , cadet et séniors ou séniors et juniors). Pour le surclassement en séniors, le niveau ceinture bleue minimum est exigée.

B- CATEGORIES MASCULINES :

CATEGORIE	MINIME	CADET	JUNIOR	SENIOR
ANNEE	2011-2012	2008/2009/2010	2010 à 2005	A partir de 2010
	<34KG	<50KG	<60KG	<60KG
	<38KG	<55KG	<66KG	<66KG
	<42KG	<60KG	<73KG	<73KG
	<46KG	<66KG	<81KG	<81KG
	<50KG	<73KG	<90KG	<90KG
	<55KG	<81KG	<100KG	<100KG
	<60KG	>81 kg	>100KG	>100KG
	<66KG			
	<73KG			
	>73KG			
Temps de Compétition	3mn	4mn	4mn	4mn
GOLDEN SCORE	ILLIMITE			

C- CATEGORIES FEMININES :

CATEGORIE	MINIME	CADETTE	JUNIOR	SENIOR
ANNEE	2011-2012	2008/2009/2010	2010 à 2005	A partir de 2010
	<32KG	<40KG	<48KG	<48KG
	<36KG	<44KG	<52KG	<52KG
	<40KG	<48KG	<57KG	<57KG
	<44KG	<52KG	<63KG	<63KG
	<48KG	<57KG	<70KG	<70KG
	<52KG	<63KG	<78KG	<78KG
	<57KG	>63KG	>78KG	>78KG
	<63KG			
	>63KG			
Temps de Compétition	3mn	4mn	4mn	4mn
GOLDEN SCORE	ILLIMITE			

D- FORMULE DE COMPÉTITION

La compétition se déroulera conformément aux dernières Règles du Sport et de l'Organisation (SOR)

Deux (02) combattants inscrits dans une catégorie, système « Best of 3 »

- De 3 à 5 combattants : le Système de poules sera adopté. Les règles suivantes seront appliquées pour définir les vainqueurs
 - Règle 1. Nombre de victoires.
 - Règle 2. En cas d'égalité de victoires, la somme des points marqués sera Comptabilisée et prise en compte (Ippon/waza-ari-awasete-ippou = 10, Waza- ari = 1). Tous les points obtenus lors de chaque combat seront comptabilisés. Un compétiteur ne peut obtenir qu'un maximum de 10 points par combat. Les points sont les mêmes qu'ils soient obtenus pendant le temps réglementaire du combat ou pendant le golden score.
 - Règle 3. Si les deux compétiteurs ont un nombre de victoires et de points égaux, le compétiteur qui a gagné le combat entre eux deux est désigné vainqueur.
 - Règle 4. S'il y a un nombre égal de victoires et pas de combat décisif possible, le temps accumulé le plus court de tous les combats gagnés décidera du vainqueur.
 - Règle 5. S'il y a un cas d'égalité de temps : l'athlète avec le poids le plus léger lors de la pesée sera considéré comme vainqueur.
 - Règle 6. Dans le cas où le poids à la pesée serait le même : il y aura un combat décisif. Un combat décisif entre les compétiteurs concernés sera organisé. Un nouveau tirage au sort sera effectué. Par exemple, si trois athlètes sont concernés : un combat entre deux compétiteurs aura lieu. Le vainqueur de ce combat affrontera le troisième athlète pour avoir la décision finale.
- 6 combattants et plus : repêchage en quart de finale, pour chaque catégorie, les athlètes seront répartis dans deux tableaux établis par tirage au sort, et un système d'élimination sera utilisé pour obtenir les deux finalistes, qui combattront pour la médaille d'or. Les athlètes ayant perdu au stade des quarts de finale combattront dans deux combats de repêchage. Les gagnants de chacun de ces deux repêchages combattront pour la médaille de bronze face au perdant de la demi- finale

de l'autre partie de tableau. Les vainqueurs (2) de ces combats seront classés troisièmes. Les perdants (2) seront classés cinquièmes. Les perdants (2) des combats de repêchages seront classés septièmes

E- PESEE & PROCEDURES PESEE

- **Un acte de naissance ou la copie intégrale sera exigé à la pesée pour les moins de 18 ans.**
- **Une copie de la CIN sera exigée à la pesée pour les plus de 18 ans**
- La présentation de l'accréditation de la compétition est également obligatoire lors de la pesée officielle (si elle est disponible avant la pesée)
- Les combattants cadets et juniors ayant combattu en séniors le premier jour sont dispensés de pesées officielles pour les compétitions cadets ou juniors.
- Les combattants par équipe ayant combattu en séniors le premier jour sont dispensés de pesées officielles pour les compétitions par équipe. Les remplaçants n'ayant pas combattu mais engagés doivent obligatoirement procéder au pesée.
- 1 ou 2 balances test est mis à disposition des combattants au lieu d'hébergement
- La pesée officielle se déroule toujours le soir , la veille du combat
- Les athlètes sont autorisés à vérifier leur poids sur la balance de la pesée officielle 30 minutes avant le début de la pesée officielle
- **Seuls les combattants inscrits dans la base de données de la FMJ pourront se présenter à la pesée.**
- La pesée se fera sur une balance fournie par la FMJ, le combattant ne pourra monter sur la balance qu'une seule fois.
- Tous les entraîneurs et autres délégués des équipes doivent quitter la salle de pesée avant le début de la pesée officielle.
- Les athlètes peuvent monter sur la balance seulement une fois pendant la pesée officielle.
- Les athlètes doivent apporter leur accréditation FMJ de l'évènement à la pesée et leur passeport ou un document d'identification officiel avec photo.
- L'officiel les invitera ensuite à monter sur la balance.
- Les athlètes doivent réaliser la pesée en sous-vêtements (hommes – caleçon, femmes – culotte et soutien-gorge). Tout couvre-chef, montres, lunettes, chaussettes, bijoux et piercings doivent être enlevés.
- Les athlètes sont autorisés à enlever leurs sous-vêtements – sans descendre de la balance – pour garantir qu'ils atteignent la limite de poids minimum ou maximum de la catégorie de poids dans laquelle ils sont inscrits.
- Dans la catégorie des Minimes et Cadets les athlètes ne sont PAS autorisés à enlever leurs sous-vêtements (hommes – caleçon, femmes – culotte et soutien-gorge). A n de compenser, une tolérance de 100 grammes sera autorisée, par exemple pour la catégorie des -44kg la limite sera -44,1kg.
- L'officiel supervisant la pesée devra noter et enregistrer le poids de l'athlète en kilogrammes à une décimale près, par exemple 51,9kg, 73,0kg.
- Une fois le poids enregistré, l'athlète descend de la balance.
- Si un athlète venait à ne pas se présenter à la pesée dans les temps impartis, cela sera mentionné à côté de son nom sur la liste de la pesée officielle. Un officiel de la pesée et un délégué de la FMJ signeront la liste de pesée. L'athlète sera exclu de la compétition dans sa catégorie de poids.
- IL N'Y AURA AUCUNE TOLERANCE DE POIDS
- **Une pesée aléatoire pour les athlètes cadets, juniors et seniors est organisée le jour avant les premiers combats. Le poids de l'athlète ne peut pas être supérieur, à hauteur de 5%, à la limite de poids officielle maximum de la catégorie. Le tirage au sort des athlètes sera effectué par un logiciel, une (1) heure avant le début de la compétition. Quatre athlètes par catégorie (excepté ceux faisant partie des catégories "+ de") seront tirés au sort (UNIQUEMENT POUR LES CADETS, JUNIORS & SENIORS)**

F- ENGAGEMENT ET DEADLINES

A - Engagement

Selon le deadline, l'engagement doit être envoyé par mail à votre ligue d'appartenance (Président, CTR et SG) et **en copie obligatoire** les adresses suivantes :

- sgeneral.fmj@gmail.com
- dtn.fmj2025@gmail.com

B - Deadline

- Réception de dossier pour demande de licence fédérale :
- Engagement de principe : **Samedi 05 Avril 2025**
- Engagement définitif : **Samedi 12 Avril 2025**

Nous vous prions de respecter les deadlines proposés pour une meilleure organisation.

G- ORGANISATEUR

Fédération Malagasy de Judo

- **Randriamasinoro Mamy** : Directeur Technique National E-Mail : dtn.fmj2025@gmail.com
Téléphone : 034 22 504 45
- **Razafindrakoto Mirindra** : Secrétaire Général, E-mail : sgeneral.fmj@gmail.com
Téléphone : 0 34 59 702 67

H- LIEU D'HEBERGEMENT

La Fédération Malagasy de Judo prendra en charge l'hébergement des athlètes en province à partir du dimanche 13 avril 2025 jusqu'au jeudi 17 avril 2025

I- DROIT D'ENTREE

Le droit d'entrée est de 5000 Ar / jour de compétition sauf pour les athlètes, coachs, arbitres et staff FMJ accrédités